



UCL  
Programme  
d'études  
2023 - 2024

## Mineure en sciences politiques

### Table des matières

|                    |
|--------------------|
| Introduction ..... |
|--------------------|

## MINSPOL - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure d'accès en sciences politiques vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des sciences politiques ;
- un accès direct au master en sciences politiques.



Bloc  
annuel  
2 3

|             |  |                           |                               |   |   |
|-------------|--|---------------------------|-------------------------------|---|---|
| ○ LPOLS1319 | Introduction à la géopolitique   | Tanguy de Wilde d'Estmael | FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] | X | X |
| ○ LPOLS1320 | Introduction aux relations internationales                               | Michel Liegeois           | FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] | X | X |
| ○ LPOLS1330 | Comparative approach to national and international democratic challenges | Benoît Rihoux             | EN [q2] [15h] [5 Crédits]     | X | X |

○ Un cours au choix

parmi :

|             |   |  |                             |   |   |
|-------------|---|--|-----------------------------|---|---|
| ⊗ LPOLS1311 | Droit international public                        | Pierre d'Argent (supplée Yannick Radi) Frédéric Dopagne (supplée Yannick Radi)   | FR [q1] [45h] [5 Crédits]   | X | X |
| ⊗ LPOLS1224 | Système politique et administratif de la Belgique | Jehan Bottin (supplée Min Reuchamps) Christian de Visscher Benoît Rihoux         | FR [q2] [37.5h] [5 Crédits] | X | X |
| ⊗ LPOLS1323 | Institutions et politiques européennes            | Tanguy de Wilde d'Estmael Vincent Laborderie (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael) | FR [q1] [40h] [5 Crédits]   | X | X |

Pour les bacheliers en Sciences humaines et sociales (HUSO) (30 crédits)

|             |  |   |                               |   |   |
|-------------|--|---|-------------------------------|---|---|
| ○ LPOLS1212 | Contemporary political regimes   | Claire Dupuy  | EN [q2] [30h] [5 Crédits]     | X | X |
| ○ LPOLS1223 | Action publique  | Jehan Bottin (supplée David Aubin) Scott Brenton David Talukder (supplée David Aubin) | FR [q1] [45h] [5 Crédits]     | X | X |
| ○ LPOLS1319 | Introduction à la géopolitique   | Tanguy de Wilde d'Estmael   | FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] | X | X |
| ○ LPOLS1320 | Introduction aux relations internationales                               | Michel Liegeois   | FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] | X | X |
| ○ LPOLS1330 | Comparative approach to national and international democratic challenges | Benoît Rihoux   | EN [q2] [15h] [5 Crédits]     | X | X |

○ Un cours au choix

parmi :

|             |  |   |                           |   |   |
|-------------|--|---|---------------------------|---|---|
| ⊗ LPOLS1311 | Droit international public                     | Pierre d'Argent (supplée Yannick Radi) Frédéric Dopagne (supplée Yannick Radi)                                  | FR [q1] [45h] [5 Crédits] | X | X |
| ⊗ LSPED1214 | Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle | Philippe Bocquier Mélanie Bourguignon (supplée Christine Schnor) Jocelyn Nappa Usatu (supplée Christine Schnor) | FR [q1] [30h] [5 Crédits] | X | X |

HUSO (30 crédits)

|                     |   |                                 |   |   |
|---------------------|---|---------------------------------|---|---|
|                     | Jehan Bottin (supplée Pierre Baudewyns) Min Reuchamps | EN [q1 ou q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| national democratic | Benoît Rihoux   | EN [q2] [15h] [5 Crédits]       | X | X |





Responsable académique du programme: [Benoît Rihoux](https://uclouvain.be/repertoires/benoit.rihoux) (<https://uclouvain.be/repertoires/benoit.rihoux>)

Personne(s) de contact

- Responsable administrative: [Marie Gilot](https://uclouvain.be/repertoires/marie.gilot) (<https://uclouvain.be/repertoires/marie.gilot>)

## ORGANISATION PRATIQUE

---

Inscription à la mineure

### 1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique : B. Rihoux

Personne de contact : Ch. Herman (POLS) [chantal.herman@uclouvain.be](mailto:chantal.herman@uclouvain.be)

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)1er cycle

### 2. Admission à la mineure

Non pertinent.

### 3. Inscription à la mineure

*En deuxième bloc annuel*

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième année avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

*En troisième bloc annuel*

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

### 4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription à la deuxième année du programme de bachelier disponible sur le web.

### 5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

### 1. Consultation de l'horaire des cours

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html> (<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>)

### 2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de ses deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

En cas de conflit horaire plusieurs solutions sont envisageables :

- Reporter des cours en BAC3

En cas de conflit en BAC2 (entre un cours de la majeure et un cours de la mineure), l'étudiant peut demander via requête au conseiller aux études, à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré requis voir FAQ7). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

- Anticiper des cours de BAC3

Si, en préparant son horaire étalé sur les deux derniers bloc annuel de baccalauréat, l'étudiant de BAC2 se rend compte qu'il aura un conflit en BAC3 (cours de la majeure et cours de l'option), il peut demander à anticiper un des deux cours en BAC2. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure. L'étudiant doit demander l'accord de sa conseillère aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel précédent au moyen du formulaire de requête.

- Assumer le conflit

L'étudiant peut, dans certains cas, bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et, du coup, sa présence à ce cours n'est plus indispensable. Pour pouvoir bénéficier de ces dispositions particulières, l'étudiant doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant concerné. Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans le descriptif des cours repris sur le programme d'études (en cliquant sur le code du cours).

- Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit

Les informations concernant les équivalences de cours sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

L'étudiant doit demander, via le formulaire de requête, l'accord de sa conseillère aux études pour pouvoir remplacer un cours de son programme par un cours équivalent.

*Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay [cecile.delannay@uclouvain.be](mailto:cecile.delannay@uclouvain.be)

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, [frederique.rotsaert@uclouvain.be](mailto:frederique.rotsaert@uclouvain.be) tel. : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du ns6Pption aux la mineure